

COMPTE RENDU DE « CRUAS XIV » à VENEJAN LE 19/10/2013

Excusés : Jean Loireau (Appel Drôme), Thierry Sciari (Res Publica) Chantal Degez (Peuples Solidaires Htes Alpes) Isabelle Rixte (Teelgo), Geneviève Doux (Badeya Nasso), Alain Lamblard (PPAB), J.C Viode (Tabalé) S. Luzy (Soro St Michel) Jean Lichou (Microfel), Hubert Nicolas (Appel Mtpellier), Philippe Lhoste (asso Jeunes Luxembourgeois) Magali Rosier (Yam Daa Bo), Régine Richard (Asso Trait d'Union) Nacerra parrini (Afrique Femmes Avenir) Ariane Vuagniaux (Label Vert) Monique Eliane (Kongodiana) Marie française Descamps (SIM) B et S. Marcillat Claudine Martinez (Asso partage et Espoir) Pascal Humbert (APAF)

Présents (es) Marie Claude et André Reboul andre.reboul@orange.fr « Une goutte d'eau au faso » Dalila zerrak dalilaz65@yahoo.fr « asso Le deuxième souffle » Daniel Cuche « La Prévention » danielcuche@orange.fr Gérard Cossavella gerard.cossavella@free.fr « Kouminto » Yves Joubin joubiny@orange.fr « Appel Drôme » Guy Largier largier.guy@gmail.com « Yam Daa Bo » Alain et Claudine Roland claudine.roland@free.fr « SAB » Edith et Vincent Purroy vincent.purroy@free.fr , Daniel et Françoise Poussin danieldebidi@hotmail.fr « association BIDI » J.C et Michèle Berlioz-Arthaud labeteacornes@aol.com « Asso Soro St Michel » Gilles Decuignières moagablanc@yahoo.fr « Asso Wana Wana » Nadine Baternel, Brigitte Peillon, Florence Caminade, Véronique Calleriza , Dominique Lamotte « Teelgo » association.teelgo@gmail.com Ghislaine Pagès « Peuples solidaires Bagnols » peuples-solidaires-bagnols@orange.fr Marie Cécile MARIE « Larbre à Cauris » larbreacauris@laposte.net Agnès Escoffier , Brigitte Balel, Awa Burlet teriyalyon@gmail.com « asso Teriya Amitié » alain Coupât « Les malles du savoir » contact@calaoproductions.com samia.coupat samia.coupat@wanadoo.fr Monique Hervier et Renée Condamin « St Jean Echanges Partage » echanges.partage@gmail.com Monique et Pierre Bertaud « Les amis de Kantchari » amiskantchari@wanadoo.fr Régine Jeanjean « Terre des Enfants » benovie.tde@orange.fr René Billaz AVSF rene.billaz@wanadoo.fr Roland et Marcelline Peyron « La Ferme de l'Espoir » asfbd.asso@wanadoo.fr , Pierre Michailard pmichailard@gmail.com « Solidarité Burkina ». Jacqueline Pestre « Tek Taaba » jac.pestre@wanadoo.fr
38 présences – 23 ASI - 16 adhérents à Case Burkina

Ordre du jour

Matinée : alternatives à l'école primaire

Pierre Michailard : l'expérience des Centres d'éducation de base avec la méthode « les malles du savoir » dans le Kadiogo

Enseignement professionnel

Roland Peyron : l'expérience de « la ferme de l'espoir »

Awa Burlet : l'école de la deuxième chance des frères St Viateur à Banfora

René Billaz : Bilan des MFR au Burkina

Discussion

Déjeuner « sorti du sac » de 13 à 14h

Après midi : bilan et perspectives après 7 ans d'activités du Collectif et 3 ans de CASE BURKINA

Ce retour en arrière semble nécessaire pour voir comment apprécier et améliorer l'efficacité de notre travail face aux défis que doit relever le Burkina à moyen et long terme. On souhaite confier à deux personnes extérieures le soin d'engager un dialogue avec les ASI participantes à partir des questions suivantes :

- En quoi le Collectif vous a aidé ?
- En quoi peut-il vous aider ?
- Quelles seraient vos attentes pour améliorer les relations ASI/Collectif et le rôle de CASE B

A . La formation professionnelle des jeunes ruraux

René Billaz rappelle les attentes exprimées par les ASI au cours des réunions précédentes, à savoir de mieux connaître l'offre de formations professionnelles pour les jeunes (garçons et filles) issus de l'enseignement primaire et du collège, ainsi que les alternatives existantes pour les non scolarisés, ou ayant échoué en classes primaires. Il rappelle que ces deux derniers groupes représentent au moins 50 % de leurs classes d'âge (voir à ce sujet les chiffres communiqués par Pierre Debouvry et souligne la gravité de la fracture sociale que représente l'analphabétisme, d'où l'intérêt de prendre connaissance des activités et des résultats des Centres d'éducation non formelle.

La formation professionnelle rurale au Burkina Faso

Trois cas sont présentés : deux conduits par des ASI du Collectif (La Ferme de l'Espoir et l'Ecole St Viateur à Toussiana), le troisième est celui des Maisons Familiales Rurales (MFR)

I . La Ferme de l'espoir La FERME DE L'ESPOIR – ASFBD - APEP

1. Le porteur de projet

Nom de l'organisme : **La Ferme de l'Espoir – ASFBD**

Adresse postale : 18 rue de la Grange Dodieu 69440 Mornant France

Date de création : 02 mars 1998,

2. Gestionnaire depuis 2013

Nom de l'association : **APEP (Association pour la Promotion de l'Entreprenariat Paysan)**

Adresse : 01 BP 5582 Ouagadougou 02 BURKINA FASO:

3. Le projet

En maintenant le droit . la formation et . l'emploi, nous témoignons qu'il est possible d'agir.

Objectifs principaux du projet :

1. **Favoriser** la petite agriculture familiale pour lutter contre la malnutrition et l'exode rural.
 2. **Réactiver** les savoir-faire locaux en développant un système de production autosuffisant, générateur de revenu, soucieux des ressources naturelles et accessible à tous.
 3. **Recruter et former** 6 à 12 familles d'agriculteurs chaque année (**102 familles installées À ce jour**)
 4. **Equiper** les familles agricultrices formées.
 5. **Consolider** les installations par des crédits productifs et des formations spécifiques.
 6. **Transférer** la gestion localement.
 7. **Participer** . l'amélioration des conditions socio-économiques de la région
- A la Ferme Ecole de Latian, on apprend que **chaque période de l'année a son utilité et ses spécificités. De fait, la salle de classe est la ferme, on y apprend notamment par la pratique :**
- identifier, défricher, préparer, aménager et entretenir les champs ;
 - connaître l'itinéraire technique des principales cultures ;
 - dresser les animaux de trait
 - utiliser les animaux de trait et la fumure organique pour travailler moins dur, pour avoir des rendements réguliers et plus conséquents ;
 - découvrir la culture d'un lot restreint de parcelles aménagées, plus productives et concentrées autour de l'habitation;
 - valoriser le répit de septembre pour la fauche et la conservation des fourrages naturels et disposer d'herbe séchée (foin) pour nourrir les animaux tout au long de la saison sèche ;
 - faucher la paille pour augmenter la fumure organique destinée aux champs ;
 - conduire les principaux élevages du centre (boeufs, moutons, chèvres, volailles...) ;
 - apprendre, traire, pasteuriser le lait, le transformer en yaourt et vendre sur les marchés locaux les produits laitiers
- en toute saison ;
- construire et entretenir des bâtiments agricoles en matériaux locaux (habitation, magasin, grange, bâtiments d'élevage...);
 - entretenir un jardin, une bananeraie, une pépinière et un verger ;
 - aménager et préserver l'environnement (reboisement...);

- valoriser ses productions agricoles par un meilleur stockage ; mais surtout la pratique d'activités de transformation (**yaourt**, beurre de karité, savon, huile d'arachides...). et toute autre activité agricole profitable

Bénéficiaires : les couples de jeunes paysans . faible revenu de la région Centre Ouest (Ziro,) Sissili, Sanguié et Boulkiemdé). La Ferme de l'Espoir a fait le choix de s'intéresser aux jeunes couples qui veulent vivre des ressources de l'élevage et de l'agriculture et leur propose un modèle d'exploitation tenant compte **du niveau de revenu** et donc facilement reproductible chez eux.

Durée de la formation

La formation dure environ une année. Elle se tient de février à fin mars de l'année suivante. Les candidats sont des couples d'agriculteurs, entre 25 et 35 ans d'âge L'engagement est de. suivre la formation qui est **libre et volontaire**. Il peut être rompu à tout instant.

Le coût de revient d'un couple : On distingue trois postes.

1. Formation

Grâce à nos ressources (dons principalement) nous pouvons offrir la gratuité pour la formation au centre.

2. L'internat

L'hébergement

La concession comprend au moins une case et un espace d'environ quatre cent (400) mètres carrés

Alimentation et coût divers :

En principe elle est à la charge des apprenants, mais la Ferme de l'Espoir propose une aide alimentaire.

3. La dotation de fin de formation

Si la formation est intégralement achevée, les couples d'apprenants reçoivent une attestation de compétence et une dotation grâce à une subvention de la Ferme de l'Espoir sous réserve de la signature d'un contrat de suivi

S'ils viennent par le canal d'une association nous demandons que celle-ci prenne en charge soit l'aide alimentaire soit la dotation de fin de formation

Roland Perron.

II .L'école de la deuxième chance l'Ecole St Viateur à BANFORA province de la Comoé (informations supplémentaires sur le site www.case-burkina.fr (page éducation)

Awa Burlet (TERIYA à LYON) nous donne quelques informations concernant l'école de St Viateur :

- les formations professionnelles sont l'agriculture-élevage, la restauration, la plomberie.
- Les coûts de la formation y compris sortie pédagogique et APE s'élèvent à 72 500 FCFA(111 €), les tenues scolaires s'élèvent à 10 250 FCFA (16 €), l'école étant située loin de la ville, il existe une cantine scolaire dont le coût est estimé à 28 000 FCFA pour l'année scolaire par élève (43 €). Pour des élèves qui n'habitent pas Banfora il est prévu un hébergement à l'école dont le coût est de 5 000 FCFA (8€) mensuels
- Les élèves au bout de 3 ans reçoivent un CAP (certification de qualification professionnelle) reconnu par l'état. Cette formation sérieuse est déjà appréciée par plusieurs entreprises.

L'école recherche des partenaires pour l'aider à construire une deuxième structure d'hébergement pouvant accueillir 10 élèves supplémentaires . Le devis est estimé à 15 000 € environ.

Notre association est intéressée par ce projet et si d'autres ASI le sont également , nous pouvons nous associer pour mener ce projet à réalisation.

III. Les 8 MFR au Burkina Faso

René Billaz rappelle que les MFR ont été créées en France après la première guerre mondiale pour faire face aux besoins d'une formation massive des enfants des agriculteurs. Les principes fondateurs sont :

(i) l'alternance entre l'école (la MFR) et l'exploitation familiale, pour ne pas couper l'enseignement des pratiques agricoles et ne pas priver les exploitations d'une main-d'œuvre familiale indispensable compte tenu du faible niveau de mécanisation des travaux,

(ii) l'implication des parents d'élèves dans la conduite de l'établissement (programmes, thèmes...)

Il rappelle le rôle déterminant des MFR françaises dans la modernisation de l'agriculture, avant et après la deuxième guerre mondiale, et dans l'émergence des OPA (organisations professionnelles agricoles).

Vous pouvez avoir toutes les précisions sur les MFR au Burkina en visitant notre site (page agriculture) et les retrouver sur la géolocalisation

Année de création	Implantation	Commune	Province	Région
2000	Yako	Yako	Passoré	Nord
2000	Séguénéga	Séguénéga	Yatenga	Nord
2010	Tambaga	Tambaga	Tapoa	Est
2011	Diabo	Diabo	Gourma	Est
2011	Zabré	Zabré	Boulgou	Centre Est
2012	Lergo	Garango	Boulgou	Centre Est
2012	Kirsi	Kirsi	Passoré	Nord
2013	Rollo	Rollo	Bam	Nord

Les familles des élèves participent en nature, parfois en monétaire au financement des formations. Cette somme reste dans tous les cas très modique.

Estelle Koïta, directrice Union Nationale des MFR au Burkina estellekoita.unmfrbf@yahoo.fr

Tél : (00226) 71 38 88 66 / 78 85 08 56

En conclusion :

Plusieurs points méritent d'être soulignés :

Il s'agit d'initiatives privées récentes, visant un autre public que celui des établissements existants (pas de pré-requis de diplômes)

Les implantations géographiques sont complémentaires (SW, Sud, Nord, Centre Est et Est) : les ASI peuvent donc s'en rapprocher en fonction de leurs propres implantations,

Les effectifs de chaque « promotion » sont modestes (< 20 élèves)

La Ferme de l'espoir est la seule à proposer une aide à l'installation à l'issue de la formation (de l'ordre de 500 à 700 € par jeune)

Il serait utile de disposer d'informations complémentaires concernant les programmes de formation et les coûts (par élève par an : amortissement des infrastructures et équipements, fonctionnement hors personnels, personnels enseignants et d'appui, coût des internats) et la participation des parents d'élève (aux programmes, à la pédagogie, aux dépenses d'internat..)

Commentaire RB : un partenariat ASI - MFR de proximité serait-il envisageable, aussi bien pour la formation professionnelle des jeunes que pour élargir l'action des ASI aux villages d'insertion des anciens élèves des MFR ? Si c'était le cas, les MFR locales – en France - pourraient elles constituer des partenaires des ASI ,

Discussion et synthèse sur la formation professionnelle des jeunes ruraux

La grande majorité des ASI du Collectif soutiennent des activités d'éducation dans les établissements des villages qu'elles appuient, principalement sous forme de parrainage d'enfants, mais aussi d'appui pédagogique (livres..) et par la construction ou l'entretien d'infrastructures.

La question de la formation professionnelle post-école est récurrente pour beaucoup d'entre elles.

LE REPERTOIRE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS est visible sur notre site à la page enseignement. Ceci permet de s'informer sur l'offre existante dans les différentes Régions.

Les trois cas présentés illustrent le cas d'initiatives n'exigeant pas de pré-requis de diplôme, ce qui n'est pas le cas des établissements publics. Cette offre de formation porte malheureusement sur des effectifs modestes, inférieure – de très loin – aux demandes potentielles. De surcroît, elle dépend en très grande part de financements extérieurs. D'où l'importance de l'intensification de l'agriculture et de l'élevage pour contribuer au financement de l'enseignement et de la formation professionnelles, dont on peut estimer les coûts entre 100 et 200 € par actif rural par an.

L'effectif des jeunes ruraux non scolarisés ne manque pas d'interpeller les ASI du Collectif, qui n'ont que très rarement abordé cette question ; l'alternative offerte par les Centres d'éducation non formelle mérite d'être mieux connue

L'éducation non conventionnelle Alain et Samia Coupat

La pédagogie mise en œuvre part de théories de l'apprentissage s'appuyant sur l'observation, la mise en commun des connaissances et l'expérimentation. Elle est instrumentalisée sous forme de « malles du savoir » réalisées par SCIC CALAO à Dôle (39). www.calaoproductions.com

Il est question :

Des fondements de la pédagogie des Malles

Des contenus de leur programme notamment les sommaires pour :

« **Corps et santé** » (27 animations)

Eau, Sol et Plantes (60 animations)

De la liste des matériels

Du modèle d'un exemple de coûts financiers pour un thème

Une présentation générale de l'outil « Malle des savoirs »

L'objet visé est bien l'éducation :

Essentielle de long terme, maîtrisée à terme localement, duplicable, et itinérante, en ce sens elle peut toucher de nombreux publics parmi les plus « éloignés » de l'accès aux savoirs essentiels.

*Commentaire RB : on suggère que quelques ASI prennent contact avec les responsables du centre des Malles du savoir à KOMKI IPALA (près de Bazoulé) à 40km de Ouaga **Rose Kaboré 70.49.42.05***

AU cours du repas partagé, nous avons profité de ce moment chaleureux pour fêter l'anniversaire de notre président (10X8). Il a été surpris, très ému, et a remercié les membres de l'association Teelgo qui avait préparé une manifestation tout à fait sympathique.

B. Consultation sur le bilan et l'avenir du Collectif

René Billaz rappelle que le CA de CASE Burkina propose la démarche suivante.

Le Collectif « DAG Burkina » a initié ses activités il y a sept ans, et l'association « CASE Burkina » a deux ans d'existence. Un « retour en arrière » est nécessaire pour voir comment améliorer l'efficacité de notre travail.

Il est demandé à deux personnes extérieures ayant une bonne connaissance de la coopération avec les pays sahéliens et le Burkina Faso en particulier d'engager un dialogue avec les ASI participantes autour des trois questions suivantes :

En quoi le Collectif vous a aidé ?

En quoi peut-il vous aider ?

Quelles seraient vos attentes pour améliorer les relations ASI / Collectif ?

La consultation se ferait par téléphone avec une trentaine d'ASI volontaires, éventuellement plus, dont la moitié adhérentes de CASE Burkina.

L'analyse des résultats de ces consultations devrait permettre :

d'estimer la « valeur ajoutée » de la participation au collectif (informations pratiques, conférences, discussions, site web..)

d'apprécier les contributions des ASI au développement local en matière d'éducation, de santé, de développement,

de rendre compte de la diversité des moyens mis en œuvre et des méthodes de travail avec les partenaires burkinabés (quels partenaires ? quelles collaborations ?..)

de connaître la vision qu'ont les ASI de l'avenir à moyen et long terme (+ 5 ans, + 10 ans) de leur coopération,

d'estimer la qualité du « lien social » créé entre les adhérents des ASI et leurs partenaires locaux,

de recueillir des avis et propositions sur les actions entreprises ou amorcées entre plusieurs ASI (Moringa, déchets plastiques, agriculture..), ainsi que sur les attentes concernant CASE Burkina.

Les modalités de mises en œuvre seront les suivantes :

- (i) présentation et discussion des objectifs lors de CRUAS XIV
- (ii) organisation de la mise en œuvre : rencontre avec des membres du CA de CASE B
- (iii) déroulement des enquêtes, synthèse des résultats
- (iv) présentation des résultats et propositions lors de CRUAS XV (printemps 2014) »

René Billaz remercie Pierre Michailard et Jacques Vaugelade qui ont accepté d'assumer le rôle d'animateurs de cette réflexion. Jacqueline Pestre leur a communiqué la liste des ASI ayant participé aux rencontres « de CRUAS » ainsi que la synthèse des opinions exprimées par une trentaine d'entre elles sur leurs rapports actuels et attendus avec le Collectif

Le CA de CASE Burkina assurera le suivi de ce travail et apportera son appui, en tant que de besoin, à PM et JV.

Prochaines rencontres

CRUAS XV avec l'A.G. le samedi 5 avril 2014 à VENEJAN

CA de CASE Burkina le 14 décembre 2013 à CREST

René Billaz, Roland Peyron, Awa Bulet ,S et A Coupat , Jacqueline Pestre

